

Sujet : Re: PC 011 255 18 D0004 MOUSSOULENS

De : "P.-A. de LABRIFFE (par AdER)" <pierre-arnaud.de-labriffe@culture.gouv.fr>

Date : 17/07/2018 09:08

Pour : COSTE Dominique (Responsable Unité droits des sols) - DDTM 11/SUEDT/UDS
<dominique.coste@aude.gouv.fr>

Bonjour Madame,

Je vous prie de bien vouloir noter que notre silence vaut acceptation de ce projet. Il n'y aura aucune prescription les emprises se situant sur des terrains ayant déjà fait l'objet d'aménagements dans le passé.

Je reste à votre disposition.
Cordialement.

Le 16/07/2018 à 16:07, "COSTE Dominique (Responsable Unité droits des sols) - DDTM 11/SUEDT/UDS" a écrit :

Monsieur De Labriffe Bonjour,

Suite à la consultation de votre service sur ce dossier, sauf erreur ou omission de ma part, je n'ai pas reçu de l'avis de votre service sur le dossier.

le préfet fera t-il des prescriptions

Par avance merci

Bien cordialement

COSTE Dominique
Service Urbanisme, Environnement, Développement et Territoires
Responsable Unité Droits des Sols
105 Boulevard Barbès
DDTM 11/SUEDT/UDS
tél/fax : 04 68 71 76 02
mail : dominique.coste@aude.gouv.fr

--

Pierre-Arnaud de LABRIFFE
Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie
Service régional de l'archéologie (SRA)
Site de Montpellier
5, rue de la Salle-l'Évêque
CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2

Tel : 04.67.02.32.77
Mobile : 06.42.47.81.04
Secrétariat : 04.67.02.32.71

Pour tout envoi de PJ supérieure à 5Mo
Veuillez passer par zephyrin.ext.culture.fr/